

# TPE/ PME : Les engagements éco-responsables, des atouts pour communiquer



Stéphane Berstein, directeur Actine Stratégies, agence conseil en communication spécialiste de l'innovation et du développement durable

L'enjeu du développement durable est de satisfaire les besoins actuels et futurs en conciliant développement économique, protection de l'environnement et équité sociale. Certaines entreprises adoptent une charte de développement durable qui résume leurs engagements et leurs valeurs. Récupérer les eaux de pluie, installer des panneaux photovoltaïques, choisir des ampoules à basse consommation, réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ou encore recharger les cartouches d'encre, voici des choix qui permettent d'agir en faveur de l'environnement et de réaliser de très grosses économies.

Aujourd'hui, des constructeurs proposent des bâtiments bioclimatiques à énergie positive (consommation inférieure à la production d'énergie). Les entreprises peuvent également envisager de recycler et traiter leurs déchets qui pourront être revalorisés en énergie comme la synthèse de biogaz.

## Informer les clients et les partenaires sur ses initiatives environnementales

Il est nécessaire de faire un bilan des démar-

ches éco-responsables et de vérifier qu'elles le soient dans leur ensemble. La rédaction éventuelle d'une charte permet d'expliquer la philosophie et les valeurs de l'entreprise. Ensuite, il est conseillé de présenter concrètement les bénéfices pour la société, l'homme et l'environnement. Pour communiquer ces réalisations, la structure peut choisir de faire témoigner ses salariés sur les comportements éco-responsables ou les clients sur l'intérêt de ce type de démarche.

## Communiquer auprès des publics sur l'engagement éco-responsable

- Le site Internet, pour présenter la charte développement durable ;
- Les relations presse, pour développer la notoriété de l'entreprise. Il s'agit d'informer les journalistes concernés par le développement durable et de les aider à rédiger des articles de presse ou à faire des reportages sur l'entreprise ;
- Les relations publiques, des événements (salons et journées porte-ouverte) et des rencontres avec les pouvoirs publics ;
- Le rapport développement durable dans le cadre de la communication financière / actionnaires ;
- La communication marque/ produit (documents commerciaux, fiches produits et événementiel). Des labels comme AB (agriculture biologique), NF Environnement et Ecolabel Européen (marguerite étoilée) confirment les engagements.

Le développement durable n'est pas une mode, mais un changement de fond. Il est donc recommandé de ne pas communiquer sur une action si l'entreprise pollue par ailleurs.

## Comment mettre en place une démarche éco-responsable globale ?

Des professionnels accompagnent les entreprises dans leur développement en intégrant des modes de production plus respectueux des hommes et de l'environnement. La réussite des démarches éco-responsables dépend de l'adhésion des salariés. Ainsi des réunions d'information, des actions de communication et de conduite du changement sont nécessaires pour sensibiliser et fédérer la majorité des employés. ■

## D'autres gestes éco-responsables en entreprise :

- Réduire le poids des emballages,
- Respecter les consignes de tri,
- Imprimer en qualité brouillon,
- Proposer les anciens ordinateurs et imprimantes aux associations,
- Veiller à ne pas gaspiller l'eau du robinet,
- Éteindre les interrupteurs, les ordinateurs et les imprimantes à la fin de la journée,
- Favoriser l'utilisation des transports en commun,
- Acheter des cadeaux d'entreprise issus du commerce éthique.